



<http://placeauvelo.fr/>

Buts de l'association :

- Développer, faciliter les déplacements à vélo dans Laval-Agglo,
- Promouvoir le vélo utilitaire comme moyen de transport, ainsi que la marche à pied et les transports en commun.
- Représenter les cyclistes urbains et de loisirs auprès des élus, techniciens
- Faire des propositions d'aménagements cyclables aux élus.

50% des automobilistes font moins de 3km en ville. Le vélo a des avantages : silencieux, économique, écologique, rapide, bon pour la santé, convivial et prend peu d'espace en circulation comme en stationnement.

Le manque d'espace, le bruit, la pollution, la sécurité et la qualité de vie en ville encouragent à limiter le nombre et la vitesse des voitures. On doit faciliter la complémentarité des moyens de déplacements en respectant tous les usagers de la rue. Les solutions techniques existent : bandes et pistes cyclables en réseau continu, zones 30 (km/h) et de rencontre (20km/h), doubles sens cyclables, sas cyclistes aux feux, parkings, laissez-passer cyclistes aux feux, couloirs bus partagés,...

Laval-Agglo élabore avec un cabinet d'études en 2017/2018 un nouveau schéma directeur d'aménagements cyclables. Nous avons été consultés pour dire nos besoins.

Rejoignez nous en adhérant :

« Place au vélo » 64 rue Prosper Mérimée 53000 Laval (02 43 56 59 87)

velo.lavalagglo@wanadoo.fr et <https://www.facebook.com/placeauvelolaval>

L'association est membre de la FUB, fédération des usagers de la bicyclette, www.fub.fr, de l'Heureux Cyclage, de la fédération pour l'environnement en Mayenne (FE 53) et de l'AF3V (association française des véloroutes voies vertes) comme délégation départementale.

Nom, prénom : -----

Adresse : -----

Facultatif : Tél. : ----- Courriel : -----

5 €, adhésion individuelle (à l'ordre de « Place au vélo »). (ou don déductible)

8 €, adhésion couple ou famille

J'accepte d'être contacté pour participer à une aide ponctuelle : oui non